

(N<sup>o</sup> 17.)

## **SÉNAT DE BELGIQUE.**

---

SESSION DE 1867-1868.

---

### **Projet de Loi contenant le Budget des Dotations pour l'exercice 1868.**

*(Voir les N<sup>os</sup> 106 et 129, session de 1866-1867, et le N<sup>o</sup> 46, session de 1867-1868  
de la Chambre des Représentants.)*

---

**LEOPOLD II, ROI DES BELGES,**

*A tous présents et à venir, Salut.*

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget des Dotations est fixé, pour l'exercice 1868, à la somme de quatre millions trois cent quatre-vingt-six mille trois cent quatre-vingt-dix-huit francs quatre-vingt-dix centimes (fr. 4,386,398 90 c.), conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles, le 11 décembre 1867.

*Le Président de la Chambre  
des Représentants,*

*(Signé) H. DOLEZ.*

*Les Secrétaires,*  
*(Signé) VANHUMBÉECK.*  
ED. DE MOOR.

### Budget des Dotations pour l'exercice 1868.

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanents.	extraordinaires et temporaires.	
<b>CHAPITRE PREMIER.</b>				
1	Liste civile (fixée en vertu de l'art. 77 de la Constitution, par la loi du 25 décembre 1865) . . .	3,500,000 »	»	3,500 000 »
2	Dotation de S. A. R. le comte de Flandre . . .	200,000 »	»	
<b>CHAPITRE II.</b>				
3	Sénat . . . . .	50,000 »	10,000 »	60,000 »
<b>CHAPITRE III.</b>				
4	Chambre des Représentants . . . . .	642,028 90	»	642,028 90
<b>CHAPITRE IV.</b>				
<b>COUR DES COMPTES.</b>				
5	Traitement des membres de la Cour . . . . .	70,750 »	»	184,570 »
6	— du personnel des bureaux . . . . .	93,520 »	»	
7	Matériel et dépenses diverses . . . . .	16,900 »	»	
8	Premier terme des pensions à accorder éventuellement . . . . .	4,200 »	»	
<b>TOTAL DU BUDGET DES DOTATIONS. . . fr.</b>		<b>4,576,598 90</b>	<b>10,000 »</b>	<b>4,586,598 90</b>